Image not found or type unknown

Succession entre héritiers

Par **Caroris**, le **24/03/2020** à **13:25**

Bonjour

En pleine succession de ma grand-mère j'ai un soucis au niveau d'un testament.

Apres l'ouverture de la succession le fils de ma grand-mère a trouvé un testament dans un tiroir fait devant notaire. Celui-ci n'a pas été trouvé par notre notaire car lors de l'enregistrement chez celui qui a été déposé à fait une erreur sur le nom de famille.

Étant en la faveur du fils bien évidemment celui ci à voulu ouvrir le coffre testamentaire. Il veut nous faire payer cette ouverture. Sachant que la soeur a la même part avant ouverture et moi défavorisée (notre mère étant décédée nous reprenons ça part).

Légalement peut-il nous imposer ce paiement ?

A noté quand même que la grand mère avez mis une succession avant son décès à part égale pour éviter tout conflit

Dans l'attente d'un retour

Par **Visiteur**, le **25/03/2020** à **11:46**

Bjr@vous

Il semble que ce genre de frais incombe à l'ensemble de la succession.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés